

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 18612
Numéro SIREN : 799 351 341
Nom ou dénomination : 01net Mag

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2019 sous le numéro de dépôt 81461

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 02-08-2019

N° DE DEPOT : 081461

N° GESTION : 2017B18612

N° SIREN : 799351341

DENOMINATION : 01net Mag

ADRESSE : 2 rue du Général Alain de Boissieu 75015 Paris

MILLESIME : 2018

01.net Mag

Société par Actions Simplifiée

2, rue du Général de Boissieu
75015 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

01.net Mag

Société par Actions Simplifiée

2, rue du Général de Boissieu
75015 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé Unique de la société 01.net Mag,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 01.net Mag relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris – La Défense, le 13 juin 2019

Le Commissaire aux comptes
Deloitte & Associés

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'X' and 'L' followed by 'E', 'F', 'E', 'V', 'R', 'E'.

Xavier LEFEVRE

Comptes annuels

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

01NET MAG

2 rue du Général Alain de Boissieu
75015 PARIS 15

APE : 5813Z -
Siret : 79935134100034

 MAZARS

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
61 Rue Henri Regnault

92075 PARIS LA DEFENSE

Tél :

Fax :

Courriel :

Web : www.mazars.fr

 **Sommaire**

Rapport de l'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Annexe	11
Règles et méthodes comptables	12
Notes sur le bilan	15
Notes sur le compte de résultat	26
Autres informations	30
Etats détaillés	33
Bilan détaillé	34
Compte de résultat détaillé	38
Documents complémentaires	43

Rapport de l'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société 01NET MAG relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	11 188 904,39
Chiffre d'affaires	6 426 115,51
Résultat net comptable (Perte)	-327 561,31

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes à l'exception de ce qui est mentionné ci-après :

Fait à PARIS LA DEFENSE
Le 12/06/2019

Pour MAZARS
EXPERT COMPTABLE

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	2 843	271	2 572	2 572
Fonds commercial (1)	1		1	1
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	39 762	20 568	19 193	33 550
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	10 000	10 000		
Prêts				
Autres immobilisations financières	950		950	950
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	53 555	30 839	22 716	37 073
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 500		4 500	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 780 096	17 897	2 762 199	1 349 974
Autres créances	1 978 030	34 460	1 943 571	1 057 468
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 405 389		6 405 389	3 696 207
Charges constatées d'avance (3)	50 529		50 529	511 715
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 218 545	52 356	11 166 189	6 615 365
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 272 100	83 196	11 188 904	6 652 437
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			598 044	

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 550 987	991 614
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-327 561	559 373
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 234 426	1 561 987
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	25 000	14 500
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25 000	14 500
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		384 781
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 078 647	1 736 528
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 741 830	1 126 105
Dettes fiscales et sociales	718 871	416 048
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	300 414	72 820
Produits constatés d'avance (1)	1 089 717	1 339 668
TOTAL DETTES	9 929 478	5 075 950
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 188 904	6 652 437
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 078 647	5 075 950
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 850 831	384 781
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	5 381 515	5 647 336
Production vendue (services)	1 044 601	1 225 772
Chiffre d'affaires net	6 426 116	6 873 108
Dont à l'exportation	174 933	202 943
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		1 057
Autres produits	141	755
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 426 257	6 874 920
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	67 992	
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	5 213 434	4 576 677
Impôts, taxes et versements assimilés	18 639	15 416
Salaires et traitements	960 420	969 787
Charges sociales	377 034	396 227
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	14 357	6 482
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	17 897	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	20 265	451
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 690 037	5 965 039
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-263 780	909 881
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	34 460	
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	34 460	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-34 460	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-298 240	909 881

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	17 300	30 751
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	17 300	30 751
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	21 621	98 684
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	25 000	14 500
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	46 621	113 184
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-29 321	-82 433
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		268 075
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 443 556	6 905 671
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 771 117	6 346 298
BENEFICE OU PERTE	-327 561	559 373
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		30 751
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		41 109
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : 01NET MAG

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 11 188 904 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 327 561 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/06/2019 par le président de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation qui est justifié par le soutien financier de la société mère Altice France. En effet, ce soutien a été confirmé pour l'exercice 2019 par une lettre où Altice France confirme s'engager directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle :

A ne pas exiger le remboursement des avances de trésorerie en compte courant d'actionnaire consenties à la Filiale,
A faire toutes diligences et à veiller à ce que la gestion et la situation financière de la filiale lui permette de faire face à ses engagements
A financer d'éventuels plans de restructuration que la filiale ne pourrait financer elle même

Cet accord est valide jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2019

Utilisation d'estimations :

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Compte tenu du contexte économique et financier à fin décembre 2018, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- l'évaluation de la valorisation des titres de participation,
- l'évaluation des actifs et passifs relatifs aux provisions

Comptabilisation du chiffre d'affaires :

Règles et méthodes comptables

Le chiffre d'affaires de 01NET MAG est reconnu différemment en fonction de la nature des ventes :

- Ventes par abonnement, en fonction de la date de tirage du numéro
- Ventes en Kiosque, en fonction des retours du gestionnaire Prestalis par décade
- Ventes d'espace publicitaire, en fonction de la date de tirage du numéro dans lequel la page de publicité est insérée
- Ventes de liens sponsorisés (Digital) en fonction des remontées d'information des différents partenaires

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision mais sont présentés en engagement hors bilan.

Le montant de l'engagement au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 15 304 €.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

o Convention collective applicable : CCN Journalisme et Presse / CNN Publicité

o Taux d'actualisation : 1,60 %

o Taux de croissance des salaires : 2 %

o Age de départ à la retraite : 65 ans

o Table de taux de mortalité (TFTH 2000-2002 avec décalages d'âge)

o Taux de Turnover :

o < 20 ans : 13.97 %

o 20-25 ans : 12.97 %

o 25-30 ans : 10.98 %

o 30-35 ans : 8.98 %

o 35-40 ans : 7.98 %

o 40-45 ans : 5.99 %

o 45-50 ans : 4.99 %

o 50-55 ans : 2.99 %

o 55-60 ans : 1 %

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 18 410 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1			1
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 843			2 843
Immobilisations incorporelles	2 844			2 844
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 762			39 762
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	39 762			39 762
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	10 000			10 000
- Prêts et autres immobilisations financières	950			950
Immobilisations financières	10 950			10 950
ACTIF IMMOBILISE	53 555			53 555

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Immobilisations financières

Les titres immobilisés sont comptabilisés sur la base de leur coût d'acquisition historique. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité est appréciée à la clôture de chaque exercice en prenant en considération les critères suivants :

- valeur patrimoniale,
- rentabilité actuelle et future en fonction des perspectives à moyen terme,
- politique de développement de chaque filiale,
- intérêt stratégique pour le groupe,
- valeur de marché.

Au 31 décembre 2018, la société détient des titres de la société Presstalis pour un montant de 10.000€, qui font l'objet d'une provision pour dépréciation à 100%.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	271			271
Immobilisations incorporelles	271			271
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 212	14 357		20 568
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 212	14 357		20 568
ACTIF IMMOBILISE	6 483	14 357		20 839

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		14 357	14 357
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		14 357	14 357
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice			

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 809 606 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	950		950
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 780 096	2 780 096	
Autres	1 978 030	1 379 986	598 044
Charges constatées d'avance	50 529	50 529	
Total	4 809 606	4 210 611	598 994

Le poste "Autres" est composé essentiellement de la manière suivante :

- TVA : 632k
- Groupe et associés : 598k
- Débiteurs divers : 748k

Le poste "Charges constatées d'avance" est globalement composé des commissions collecteurs.

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FAE HG	944 868
FAE GROUPE AMGF (N2)	208 734
FAE GROUPE	64 228
Total	1 217 829

Notes sur le bilan

Le montant du poste "Clients FAE HG" est composé essentiellement de la manière suivante :

FAE ABO GLI : 246k
 FAE AIR FRANCE : 65k
 FAE CA VAN : 82k
 FAE CDISCOUNT : 15k
 FAE LE KIOSK : 132k
 FAE PRESSTALIS : 46K
 FAE PROGRESS : 160k
 FAE TOUTABO : 33k

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SAS SFR PRESSE 75015 PARIS 15	100,00	1 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 23/07/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	991 614
Résultat de l'exercice précédent	559 373
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 550 987
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 550 987
Total des affectations	1 550 987

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	10 000				10 000
Primes d'émission					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	1 000				1 000
Réserves générales					
Réserves réglementées					
Report à Nouveau	991 614	559 373			1 550 987
Résultat de l'exercice	559 373	-559 373	-327 561		-327 561
Dividendes					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	1 561 987		-327 561		1 234 426

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	14 500	25 000	14 500		25 000
Total	14 500	25 000	14 500		25 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		25 000			

Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

Provisions pour litiges et affaires contentieuses :

Les provisions relatives aux affaires contentieuses sont constituées en fonction de l'examen détaillé de chaque dossier et des procédures en cours, ainsi que de l'estimation des risques attachés fondée sur l'analyse des conclusions des affaires antérieures. Elles sont évaluées conformément à l'avis N° 00-01 du CNC et du comité de réglementation comptable.

Autres provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées, lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la Société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la Société devra supporter pour éteindre son obligation. La société a recours à des experts indépendants pour l'estimation du montant. Les principales provisions pour risques et charges que la société est amenée à comptabiliser incluent :

- Les coûts estimés au titre de litiges, contentieux et actions en réclamation de la part de tiers, d'administrations ou d'anciens salariés,

Notes sur le bilan

- les coûts estimés de restructurations.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan dé-taillé ou d'un début d'exécution avant la date d'arrêté

Elles sont évaluées, au cas par cas, en fonction des incidences financières probables.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 929 478 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	5 078 647		5 078 647	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 741 830	2 741 830		
Dettes fiscales et sociales	718 871	718 871		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	300 414	300 414		
Produits constatés d'avance	1 089 717	1 089 717		
Total	9 929 478	4 850 831	5 078 647	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	5 078 647			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP GROUPE AMGF(N2)	101 000
FACT NON PARVENU GROUPE	448 101
FNP HORS GROUPE	841 036
FNP YOOZ - EMIGREEN	139 100
DETTES PROV POUR CONGES PAYES	96 266
PROVISION PRIME	17 657
DETTE PROV RTT	17 494
PROVISION CHARGES CONGES PAYES	42 579
PROV CS RTT	7 697
ETAT CHARGES A PAYER	15 803
Total	1 726 732

Le montant du poste "FNP hors groupe" est composé essentiellement de la manière suivante :

- Commissions collecteurs pour 96K
- Affranchissement pour 225k
- Achat papier pour 101K
- Impression pour 201k
- La poste pour 40k
- Promotion pour 20k

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA HORS GROUPE	107		
CHARGES.CONSTATEES D AVANCE	50 423		
Total	50 529		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
DETTE EDITEUR 01NET (MHB)	753 356		
DETTE EDITEUR 01NET HS (MHS)	113 378		
DETTE EDITEUR 01NET DIGITAL W	179 370		
DETTE EDIGROUP 01NET BELG.	885		
DETTE EDIGROUP 01NET SUISSE	23 906		
PCA SUR ABONNEMENTS	18 822		
Total	1 089 717		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2018
CA PUB	686 234
CA VENTES AU NUMERO	856 009
CA ABONNEMENTS	4 044 724
CA VENTES NUMERIQUES	367 366
CA DIFFUSION IG	471 782
TOTAL	6 426 116

Répartition par marché géographique

	31/12/2018
CA FRANCE	6 251 152
CA EXPORT	174 963
TOTAL	6 426 116

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 300	30 751
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	17 300	30 751
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 621	98 684
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	25 000	14 500
Total des charges exceptionnelles	46 621	113 184
Résultat exceptionnel	-29 321	-82 433

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	21 621	
Provisions pour risques et charges	25 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		17 300
TOTAL	46 621	17 300

Reprises de provisions pour risques et charges, dont :

- Reprise des provisions PRESSTALIS pour un montant de 14 500€
- Régularisation bilan 2016 pour un montant de 2 799,65€

Charge exceptionnelle sur exercice antérieur :

- Régularisation contrôle fiscal pour un montant de 21 621€

Autres dotations aux provisions exceptionnelles non déductibles :

- Provision litige salarié pour un montant de 25 000€

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 7 000 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	25 000
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	25 000
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	7 000
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SAS 01NET MAG est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe ALTICE FRANCE, 16 rue du Général Alain de Boissieu 75015 PARIS 15.

Notes sur le compte de résultat

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Défisits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		
(B) - Défisits imputés		
(C) - Défisits reportables (A-B)		
(D) - Défisits nés au titre de l'exercice		299 350
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)		299 350

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Une promesse de vente de la société a été signée le 16 mai 2019 pour une cession devant intervenir au plus tard le 15 juillet 2019.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	16	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Société qui établit les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant qu'entreprise filiale

Les comptes de la Société sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés de la société Altice France SA et de la société Altice N.V.

Altice France SA : 16 rue du Général de Boissieu - 75015 Paris

Altice N.V. : Prins Bernhardplein 200 1097 JB Amsterdam The Netherland

Les états financiers consolidés de Altice France peuvent être consultés sur : <http://www.sfr.com/finance>.

Les états financiers consolidés d'Altice N.V. peuvent être consultés sur : <http://altice.net/ir-group/financial-documentation>.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Aucun engagement n'est donné par 01NET à ses filiales sur l'exercice.

Les principaux engagements reçus par 01NET sont :

- La lettre de soutien provenant d'Altice France.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 15 304 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Etats détaillés

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
205001000 – CONCESSIONS ET DROITS LIC	2 843,00		2 843,00	2 843,00
280500000 – AMORTISSEMENT LICENSES		271,00	-271,00	-271,00
Concessions, brevets et droits assimilés	2 843,00	271,00	2 572,00	2 572,00
207000000 – FONDS DE COMMERCE	0,50		0,50	0,50
Fonds commercial	0,50		0,50	0,50
Immobilisations incorporelles	2 843,50	271,00	2 572,50	2 572,50
218330000 – MATERIEL MICRO INFO.	39 761,63		39 761,63	39 761,63
281850000 – AM.MAT INFORMATIQUE		20 568,46	-20 568,46	-6 211,50
Autres immobilisations corporelles	39 761,63	20 568,46	19 193,17	33 550,13
Immobilisations corporelles	39 761,63	20 568,46	19 193,17	33 550,13
271800000 – TITRES PRESSTALIS	10 000,00		10 000,00	10 000,00
297300000 – DEP TITRES PRESSTALIS		10 000,00	-10 000,00	-10 000,00
Autres titres immobilisés	10 000,00	10 000,00		
275501000 – CAUTION	950,00		950,00	950,00
Autres immobilisations financières	950,00		950,00	950,00
Immobilisations financières	10 950,00	10 000,00	950,00	950,00
ACTIF IMMOBILISE	53 555,13	30 839,46	22 715,67	37 072,63
Stocks				
411000001 – CLIENTS HG FR	2 758,94		2 758,94	688 701,53
411000002 – CLIENTS HG (EXO)	19 194,97		19 194,97	3 771,36
411000003 – CLIENTS GROUPE NG (N1)	5 825,38		5 825,38	5 825,38
411000004 – CLIENTS GROUPE AMGF (N2)	1 339 838,85		1 339 838,85	279 490,45
411000010 – CLIENTS HG FR	194 649,09		194 649,09	199 928,29
418100001 – CLIENTS FAE HG	944 867,64		944 867,64	97 408,55
418100002 – FAE GROUPE AMGF (N2)	208 733,59		208 733,59	103 008,00
418300000 – FAE GROUPE	64 227,52		64 227,52	
491000000 – DEPREC. COMPTES CLIENTS		17 896,70	-17 896,70	
Clients et comptes rattachés	2 780 095,98	17 896,70	2 762 199,28	1 378 133,56
401000000 – COLLECTIF FOURNISSEURS E	24 928,30		24 928,30	623,00
401000003 – FOURNISSEURS PALIER 3	311 389,01		311 389,01	3 080,56
511999000 – ETAPE SUIVI LOT RGLT	9 473,07		9 473,07	
Fournisseurs débiteurs	345 790,38		345 790,38	3 703,56
409100000 – FOURNISSEURS AV/ACPT E V	4 500,00		4 500,00	
Avances et acomptes versés sur commandes	4 500,00		4 500,00	
425300000 – Personnel – Avance et acompte	548,81		548,81	
438905000 – TAXE D'APPRENTISSAGE	665,15		665,15	
Personnel	1 213,96		1 213,96	
445200000 – TVA DUE INTRACOMMUNAU	1 255,60		1 255,60	
445660000 – TVA DEDUCTIBLE SUR EXPL	79 765,30		79 765,30	85 883,15
445664000 – TVA enc DEDUCTIBLE 20%	168 378,57		168 378,57	
445665000 – TVA enc DEDUCTIBLE 10%	9 848,28		9 848,28	
445668000 – TVA DEDUC INTRACOM	1 180,10		1 180,10	
445670000 – CREDIT DE TVA	134 478,00		134 478,00	
445714000 – TVA COLLECTEE PRESSTALI	0,01		0,01	
445860000 – TVA SUR FNP	238 947,95		238 947,95	79 558,40
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	633 853,81		633 853,81	165 441,55
448700000 – ETAT PRODUITS A RECEVOIR				23 224,00
451500103 – C/C IT FOR BUSINESS	34 459,59		34 459,59	34 459,59
451500126 – C/C PUBLINEWS	5 216,23		5 216,23	5 216,23
455100100 – C/C SFR PRESSE	110 645,20		110 645,20	110 645,20
455100101 – C/C SFR PRESSE 2	447 723,34		447 723,34	450 934,01
467000000 – DEBITEUR CREDITEUR DIVE	445,00		445,00	

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
467000070 – INTEGRATION FISCALE IS – A	199 466,00		199 466,00	
467101000 – COLLECTEUR VIAPRESS				16 382,14
467103000 – COLLECTEUR TOUT ABO				10 395,73
467104000 – COLLECTEUR A2PRESS				4 016,78
467105000 – COLLECTEUR COFINOGA				8 793,19
467107000 – COLLECTEUR EPRESSE				2 619,61
467109000 – COLLECTEUR FRANCE ABO.				7 777,86
467112000 – COLLECTEUR CADEAU-LIRE				5 530,80
467115000 – COLLECTEUR VENTE PRIVEE				5 125,62
467118000 – COLLECTEUR MANDADORI K				8 230,00
467120001 – OPERATIONS GROSBILL	35 175,00		35 175,00	35 175,00
467121000 – PAPRIKAA				5,25
467123000 – INTEGRATION FISCALE SFR P				242 128,00
467124000 – INTEGRATION FISCALE SFR				242 128,00
467300007 – ENCAISSEMENTS ABO DIVER	164 000,00		164 000,00	
467540000 – ENCAISSEMENTS CHEQUES				234,10
467547000 – ENCAISSEMENTS 01NET PRL				768,00
467549000 – ENCAISSEMENTS 01NET VIRT				532,83
471100000 – COMPTE D'ATTENTE	41,67		41,67	
496000000 – DEPREC. DEBITEURS DIVERS		34 459,59	-34 459,59	
Autres créances	997 172,03	34 459,59	962 712,44	1 214 321,94
Créances	4 762 626,16	52 356,29	4 710 269,87	2 761 600,61
512000025 – CA N°65015012182 – PRINCIP	54 092,85		54 092,85	757 599,40
512000026 – CA N°65015055825 – ABO	376 050,97		376 050,97	179 033,63
512000027 – CA N°65015055833 – VAN	658 794,63		658 794,63	278 006,52
512000028 – CIC 00020334701	17 381,88		17 381,88	304 634,31
512000029 – CA N°65015055841 – COLLEC	5 179 302,69		5 179 302,69	2 478 871,50
512000031 – BANQUE CIC 00020357501	119 766,35		119 766,35	
Disponibilités	6 405 389,37		6 405 389,37	3 998 145,36
Trésorerie	6 405 389,37		6 405 389,37	3 998 145,36
486000000 – CCA HORS GROUPE	106,60		106,60	106,59
486500000 – CHARGES.CONSTATEES D'AV	50 422,88		50 422,88	511 608,50
Charges constatées d'avance	50 529,48		50 529,48	511 715,09
ACTIF CIRCULANT	11 218 545,01	52 356,29	11 166 188,72	7 271 461,06
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	11 272 100,14	83 195,75	11 188 904,39	7 308 533,69

Bilan détaillé

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
101300000 – CAPITAL SOCIAL	10 000,00	10 000,00
Capital social ou individuel	10 000,00	10 000,00
106110000 – RESERVE LEGALE	1 000,00	1 000,00
Réserve légale	1 000,00	1 000,00
110000000 – REPORT A NOUVEAU CT	1 550 987,41	991 614,00
Report à nouveau	1 550 987,41	991 614,00
Résultat de l'exercice	-327 561,31	559 373,41
CAPITAUX PROPRES	1 234 426,10	1 561 987,41
AUTRES FONDS PROPRES		
151801000 – AUTRES PRC	25 000,00	14 500,00
Provisions pour risques	25 000,00	14 500,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25 000,00	14 500,00
451002000 – C/C GAM	18 118,80	
455100111 – C/C AMGD	26 528,31	26 528,31
455100122 – YPSO	5 034 000,00	1 710 000,00
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	5 078 647,11	1 736 528,31
401000000 – COLLECTIF FOURNISSEURS EXPLOITATION	205 132,93	
401000001 – FOURNISSEURS PALIER 1	73 765,20	73 765,20
401000002 – FOURNISSEURS PALIER 2	878 525,14	132 585,74
401000003 – FOURNISSEURS PALIER 3	55 169,65	218 775,26
408000002 – FNP GROUPE AMGF(N2)	101 000,00	383 417,23
408010000 – FACT NON PARVENU GROUPE	448 100,94	
408100000 – FNP HORS GROUPE	841 036,36	321 568,14
408110000 – FNP YOOZ – EMIGREEN	139 099,98	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 741 830,20	1 130 111,57
421000000 – PERSONNEL REMUNERATIONS COLLECTIF	650,07	300 938,38
428200000 – DETTES PROV POUR CONGES PAYES	96 265,51	113 934,34
428205000 – PROVISION CET		1 651,76
428210000 – PROVISION CET NR		265,81
428600001 – PROVISION PRIME	17 657,00	
428630000 – DETTE PROV RTT	17 493,85	
431000000 – URSSAF	24 791,07	104 376,78
437000000 – CAISSE RETRAITE	32 594,04	44 411,70
437040000 – CAISSE PREVOYANCE	2 600,29	2 600,29
437041000 – CAISSE MUTUELLE ET PREVOYANCE	17 500,85	7 435,80
437101000 – AGESEA		2 781,54
437900000 – TICKETS REPAS	13 058,50	
438200000 – PROVISION CHARGES CONGES PAYES	42 578,58	52 433,56
438600000 – PROVISION CHARGES CET		759,81
438601000 – PROVISION CHARGES S/CET NR		122,27
438630000 – PROV CS RTT	7 697,27	
438903000 – FORMATION PROFESS	1 134,30	
444000000 – ETAT – IMPOT SUR LES SOCIETES		268 075,00
445220000 – TVA COLLECTEE INTRACO	1 255,60	0,40
445710000 – TVA COLLECTEE CLIENT (20%)	185 204,97	53 383,29
445712000 – TVA COLLECTEE CLIENT (10%)	27,57	27,57
445716000 – TVA COLLECTEE CLIENT (2.10%)	14 985,96	7 903,21
445717000 – TVA COLLECTEE PRESSTAL (1.05%)	0,47	
445718000 – TVA COLLECTEE INTRACOM	1 159,46	
445810000 – TVA A REGULARISER	31 329,68	
445870000 – TVA SUR FAE	195 082,51	19 709,52
448600000 – ETAT CHARGES A PAYER	15 802,98	15 802,98

Bilan détaillé

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Dettes fiscales et sociales	718 870,53	996 614,01
Dividendes à payer		
411000001 – CLIENTS HG FR	900,72	
411000002 – CLIENTS HG (EXO)	2 359,41	
411000004 – CLIENTS GROUPE AMGF (N2)	22 253,90	22 253,90
411000009 – CLIENTS HG		404,15
411000010 – CLIENTS HG FR	48 115,07	
467000001 – POLE ELECTRO		1 286,47
467000005 – S2C		193,00
467100000 – COLLECTEUR EDIGROUP	4 830,65	4 830,65
467110000 – COLLECTEUR FRANCE ABO. D.LIBRE		141 866,41
467113000 – A VENTILER		143 169,52
467210000 – SHE THREE	17 896,70	17 896,70
467300001 – ENCAISSEMENTS ABO CB	51 555,72	
467300002 – ENCAISSEMENTS ABO PRELEVEMENTS	65 810,80	
467300003 – ENCAISSEMENTS ABO CHEQUES	56 722,57	
467300004 – ENCAISSEMENTS ABO VIREMENTS	29 968,05	
467510000 – ENCAISSEMENTS 01NET CB		48 599,77
467520000 – ENCAISSEMENTS CHEQUES MHB		38 197,22
467545000 – ENCAISSEMENTS 01NET DIVERS		28 437,30
467546000 – ENCAISSEMENTS 01NET PRLVTS MHB		66 859,88
467548000 – ENCAISSEMENTS 01NET VIRTS MHB		15 129,67
Autres dettes	300 413,59	529 124,64
487002000 – DETTE EDITEUR 01NET (MHB)	753 356,08	167 663,22
487004000 – DETTE EDITEUR 01NET HS (MHS)	113 378,14	585 490,64
487005000 – DETTE EDITEUR 01NET DIGITAL W	179 370,00	124 645,06
487006000 – DETTE ABONNES 01 NET (MHB)		2 050,40
487007000 – DETTE ABONNES 01 NET HS (MHS)		371 033,56
487008000 – DETTE ABONNES 01 NET W (MHW)		45 172,23
487009000 – DETTE EDIGROUP 01NET BELG.	884,89	884,89
487010000 – DETTE EDIGROUP 01NET SUISSE	23 906,00	23 906,00
487011000 – PCA SUR ABONNEMENTS	18 821,75	18 821,75
Produits constatés d'avance	1 089 716,86	1 339 667,75
DETTES	9 929 478,29	5 732 046,28
TOTAL PASSIF	11 188 904,39	7 308 533,69

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total ventes de marchandises				
701100000 – ABONNEMENTS PRESSE EXP	21 993,91	53 052,00	-31 058,09	-58,54
701110000 – ABONNEMENTS PRESSE UE (0	47 000,00	25 638,15	21 361,85	83,32
701113000 – ABONNEMENTS PRESSE 2.10	2 634 388,62	4 434 989,52	-1 800 600,90	-40,60
701115000 – ABONNEMENTS PRESSE 2.10		14 792,40	-14 792,40	-100,00
701150000 – ABONNEMENTS PRESSE 2.10		9 915,08	-9 915,08	-100,00
701200000 – ABONNEMENTS PRESSE 1.05		11 855,41	-11 855,41	-100,00
701210000 – FRAIS DE PORT/ABTS EXPOR		7 512,56	-7 512,56	-100,00
701211000 – FRAIS DE PORT/ABTS UE (0%)		137,14	-137,14	-100,00
701212000 – FRAIS DE PORT/ABTS 2,10 %		4 163,30	-4 163,30	-100,00
701220000 – FRAIS DE PORT/ABTS 1,05 %		1 300,42	-1 300,42	-100,00
701250000 – ABONNEMENT WEB EXPORT		867,33	-867,33	-100,00
701251000 – ABONNEMENT WEB DOM (1.0		432,72	-432,72	-100,00
701252000 – ABONNEMENT WEB 2.10% (F	3 967,51	33 665,58	-29 698,07	-88,21
701300000 – Dette 01 NET 8/2018	1 354 373,47		1 354 373,47	
701400000 – PRESSTALIS VENTES 2.1% (FR	2 468 110,84	670 674,92	1 797 435,92	268,00
701402000 – PRESSTALIS VENTES 1.05% (D	63 884,46	20 792,93	43 091,53	207,24
701403000 – PRESSTALIS VENTES EXO (E	308 788,47	110 174,13	198 614,34	180,27
701407000 – PRESSTALIS PROV.VAR.INVE	32 992,36		32 992,36	
701408000 – PRESSTALIS PROV.VAR.INVE	-1 616,77		-1 616,77	
701409000 – PRESSTALIS PROV.VAR.INVE	-5 531,67		-5 531,67	
701410000 – PRESSTALIS INVENDUS REC	-1 774 862,21		-1 774 862,21	
701411000 – PRESSTALIS INVENDUS REC	-38 468,69		-38 468,69	
701412000 – PRESSTALIS INVENDUS REC	-197 287,41		-197 287,41	
701500000 – VAN- PARTENARIATS ECHAN		32 000,00	-32 000,00	-100,00
701600000 – VENTE KIOSQUE SFR PRESSE	471 781,74	25 600,00	446 181,74	NS
701610000 – ECHANGES		5 625,00	-5 625,00	-100,00
701700000 – VAN WEB	-1 000,00	90 329,39	-91 329,39	-101,11
701800000 – VENTES SECHES (2.10%)	-7 000,00	15 233,77	-22 233,77	-145,95
Production vendue France	5 381 514,63	5 568 751,75	-187 237,12	-3,36
706000700 – PUBLICITE GROUPE AMGF (N	686 234,45	448 136,03	238 098,42	53,13
706000701 – PRESTATIONS CFC 7%+10%	-9 000,00	8 931,55	-17 931,55	-200,77
706210000 – VENTES TIERS NUMERIQUES	367 366,43		367 366,43	
708002000 – REFACTURATION GROUPE A		768 704,07	-768 704,07	-100,00
Prestation services France	1 044 600,88	1 225 771,65	-181 170,77	-14,78
Total production	6 426 115,51	6 794 523,40	-368 407,89	-5,42
791000000 – TRANS CH EXPLOITATIO		1 057,42	-1 057,42	-100,00
Transferts de charges		1 057,42	-1 057,42	-100,00
758000000 – PRODUITS DIVERS GESTION	141,01	754,73	-613,72	-81,32
Autres produits	141,01	754,73	-613,72	-81,32
Produits d'exploitation	6 426 256,52	6 796 335,55	-370 079,03	-5,45
601100000 – ACHATS PAPIER	67 991,61		67 991,61	
Achats de m.p & aut.approv.	67 991,61		67 991,61	
604100001 – ABO. COMMISSIONS COLLEC		1 088 894,99	-1 088 894,99	-100,00
604100002 – COMMISSIONS NUMERIQUES	45 954,15	443 077,16	-397 123,01	-89,63
604101000 – ABO.+ VAN FABRICATION	288 552,71	807 960,06	-519 407,35	-64,29
604101001 – ABO. AFFRANCHISSEMENT+	543 600,19	846 943,92	-303 343,73	-35,82
604101003 – ABO. GESTION	61 548,97	163 710,11	-102 161,14	-62,40
604101200 – ABO. RELANCES (FIDELISATI	-3 592,70	53 963,52	-57 556,22	-106,66
604101201 – ABO. REASSORTS-REEXPEDI	9 700,69	33 439,09	-23 738,40	-70,99
604102000 – ABO. REASSORTS-REEXPEDI	12 144,90		12 144,90	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
604102500 – ABO PROMOTION	42 830,79	28 777,62	14 053,17	48,83
604102600 – COMM PUB AMP	197 732,81		197 732,81	
604103000 – VAN COMMISSION PRESTALI	541 553,88	246 573,97	294 979,91	119,63
604103002 – VAN GESTION	21 350,00	38 260,00	-16 910,00	-44,20
604103004 – VAN PROMOTION	19 550,00	7 429,80	12 120,20	163,13
604103008 – GESTION NUM (COM. PLATE-	-104 675,00	8 779,65	-113 454,65	NS
604103100 – PLATE FORME NUM CTS TEC		1 436,40	-1 436,40	-100,00
604103200 – VAN – PARTENARIATS ECHA	-35 001,00	5 625,00	-40 626,00	-722,24
604103201 – VAN PART.ECHA. AMG NIVE	-38 500,00	57 042,12	-95 542,12	-167,49
604107000 – FRAIS CONTENUS	552 101,35	363 251,79	188 849,56	51,99
605100000 – DTS REPRO TEXTES	28 150,00		28 150,00	
605115000 – DTS REPRO PHOTOS	8 627,24		8 627,24	
605130000 – DESSINS & COUVERTURE	1 100,00		1 100,00	
605300000 – PHOTOGRAV REDAC-PUB	16 486,00		16 486,00	
605400000 – IMPRESSION	183 118,11		183 118,11	
605810000 – FRAIS FAB SPEC REDAC	1 614,00		1 614,00	
606040000 – FOURNIT INFORM-PHOTO	74 765,22		74 765,22	
606400000 – FOURNITURES BUREAU	2 292,54		2 292,54	
611000000 – TRAITEMENT ABTS	55 614,52		55 614,52	
611055000 – SOUS TRAITANCE INFO	251,64		251,64	
611120000 – TRAV.INFOR & WEB	516,35		516,35	
611130000 – MISE SOUS ENVELOPPE	1 247,22		1 247,22	
613200002 – LOCATIONS IMMO GROUPE A	196 356,03	65 324,12	131 031,91	200,59
614000000 – CHARGES LOCATIVES	16 013,11		16 013,11	
615030000 – MAINTENANCE LOGICIEL	2 500,00		2 500,00	
615600000 – MAINTENANCE	7 391,00		7 391,00	
615600001 – MAINTENANCE GROUPE NG (1 361,99	-1 361,99	-100,00
616101000 – AXA MULTIRISQUES		466,23	-466,23	-100,00
621200000 – PERSONNEL EXT ENTRE	1 200,00		1 200,00	
621410000 – MISE A DISPO SALARIES NEX	54 276,51		54 276,51	
622200000 – COMMISSIONS COUR ABO	1 317 290,99		1 317 290,99	
622360000 – COMM VTE DIVERS	272 902,80		272 902,80	
622630000 – HONORAIRES DIVERS	106 370,31		106 370,31	
622640000 – HONORAIRES ENJOY	78 192,22	40 525,50	37 666,72	92,95
622640100 – HONORAIRES CAC	23 038,31		23 038,31	
622641000 – HONO COMPTABLE GROUPE		18 400,00	-18 400,00	-100,00
622650000 – 6226500000 – HONORAIRES PR	189 535,05	126 024,00	63 511,05	50,40
622680000 – HONORAIRES ALTICE IV	2 789,99	17 819,45	-15 029,46	-84,34
622700000 – FRAIS D'ACTES ET CONTENTI	12 059,96		12 059,96	
623110000 – PUBLICITE ET COMMUNICAT	12 581,00		12 581,00	
623128000 – DIVERS PROMOTION	595,00		595,00	
623130000 – FAB AFFICH	893,96		893,96	
623131000 – ESPACE AFFICHAGE	16 220,00		16 220,00	
624600000 – TRANSPORT PAQUETAGE	139 940,72		139 940,72	
625111000 – FRAIS DE DEPLACEMENT		3 349,48	-3 349,48	-100,00
625710000 – RECEPTIONS AUTRES SPORT	222,09		222,09	
625711000 – FRAIS DE RECEPTION	450,99	666,50	-215,51	-32,33
626100000 – FRAIS POSTAUX	232,66		232,66	
626111000 – AFFRANCHISSEMENTS	210 004,32		210 004,32	
627000000 – SERVICES BANCAIRES	19 231,33	21 070,68	-1 839,35	-8,73
627100000 – FRAIS BANCAIRES	2 483,35		2 483,35	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
627800000 – FRAIS DIVERS	214,87	2 434,14	-2 219,27	-91,17
628000000 – FRAIS DIVERS	450,00		450,00	
628020000 – COTISATIONS	637,84		637,84	
628100000 – DIVERSES COTISATIONS	725,00	5 485,20	-4 760,20	-86,78
Autres achats & charges externes	5 213 433,99	4 498 092,49	715 341,50	15,90
631200000 – TAXE D'APPRENTISSAGE	6 380,45	5 879,01	501,44	8,53
633300000 – FORMATION PROFESSIONNE	11 806,60	9 536,56	2 270,04	23,80
637852000 – TAXES DIVERSES LOCAL	452,00		452,00	
Impôts, taxes et vers. assim.	18 639,05	15 415,57	3 223,48	20,91
641100000 – REMUNERATIONS BRUTES	695 044,59	970 268,50	-275 223,91	-28,37
641111000 – HEURES SUP TEMPO	68 686,91		68 686,91	
641141000 – SALAIRE SOLDE RTT	16 560,25		16 560,25	
641153000 – PRIME EXCEPTIONNELLE	6 740,00		6 740,00	
641200000 – CONGES PAYES BRUT	-24 509,38	-4 932,39	-19 576,99	396,91
641300000 – PRIMES	15 657,00		15 657,00	
641300002 – 13E MOIS PIGISTE	5 723,90		5 723,90	
641310000 – PROVISION 13EME MOIS	65 259,72	-2 013,00	67 272,72	NS
641405000 – CARTE ORANGE	6 049,91	6 463,40	-413,49	-6,40
641863000 – PROV CP	87 713,56		87 713,56	
641864000 – PROV RTT	17 493,85		17 493,85	
Salaires et Traitements	960 420,31	969 786,51	-9 366,20	-0,97
645000000 – CHARGES SOC	2 000,00		2 000,00	
645010000 – CH SOC S PROV CP	-9 854,98	-2 268,90	-7 586,08	334,35
645100000 – URSSAF	271 001,20	244 971,84	26 029,36	10,63
645200000 – CH SOC PREVOYA	17 379,66	17 845,92	-466,26	-2,61
645210000 – PREVOYANCE	9 605,00	9 947,47	-342,47	-3,44
645300000 – CH SOC RETRAITE	72 405,83	83 146,17	-10 740,34	-12,92
645320000 – COTISATION RETRAITE PIGIS	7 359,42		7 359,42	
645400000 – CH SOC POLE EMPLOI		40 400,22	-40 400,22	-100,00
645710000 – AGESEA		455,67	-455,67	-100,00
645863000 – PROV CS RTT	7 697,27		7 697,27	
647400000 – CHEQUES CADEAUX		5 574,00	-5 574,00	-100,00
647500000 – MEDECINE TRAVAIL BIL		1 939,20	-1 939,20	-100,00
647700000 – TICKETS RESTAURANTS	17 850,17	17 438,96	411,21	2,36
649000000 – CICE	-18 410,00	-23 224,00	4 814,00	-20,73
Charges sociales	377 033,57	396 226,55	-19 192,98	-4,84
681120000 – DOT. AMORT.IMMOS CORPO	14 356,96	6 482,00	7 874,96	121,49
681740000 – DOT. DEPREC. CREANCES CLI	17 896,70		17 896,70	
Amortissements et provisions	32 253,66	6 482,00	25 771,66	397,59
651600000 – DROITS D'AUTEUR %	20 000,00		20 000,00	
658000000 – PERTES CLIENTS ND	362,75	451,27	-88,52	-19,62
658010000 – PERTES ENC ABTS	-98,05		-98,05	
Autres charges	20 264,70	451,27	19 813,43	NS
Charges d'exploitation	6 690 036,89	5 886 454,39	803 582,50	13,65
RESULTAT D'EXPLOITATION	-263 780,37	909 881,16	-1 173 661,53	-128,99
686500000 – DOTATION PROV. FINANCIER	34 459,59		34 459,59	
Charges financières	34 459,59		34 459,59	
Résultat financier	-34 459,59		-34 459,59	
RESULTAT COURANT	-298 239,96	909 881,16	-1 208 121,12	-132,78
771800000 – AUTRES PDTS EXCEPT OPE G	17 299,65		17 299,65	
772000000 – PRODUITS SUR EX.ANTERIEU		16 673,04	-16 673,04	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits exceptionnels	17 299,65	16 673,04	626,61	3,76
671800000 – CHARGES EXCEPTIONNELLE		72 174,83	-72 174,83	-100,00
672000000 – CHARGES EXCEPT S/ EXERC.	21 621,00	26 930,96	-5 309,96	-19,72
687520000 – DOT PROV EXCEP NON DEDC	25 000,00		25 000,00	
Charges exceptionnelles	46 621,00	99 105,79	-52 484,79	-52,96
Résultat exceptionnel	-29 321,35	-82 432,75	53 111,40	-64,43
695000000 – IMPOT SUR LES SOCIETES		268 075,00	-268 075,00	-100,00
Impôts sur les bénéfices		268 075,00	-268 075,00	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-327 561,31	559 373,41	-886 934,72	-158,56

Documents complémentaires

01Net Mag
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social : 2, rue du Général Alain de Boissieu - 75015 Paris
799 351 341 RCS Paris
(la « Société »)

PROCES-VERBAL
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 14 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le 14 juin,
A 10 heures,

La société SFR PRESSE, société par actions simplifiée au capital de 22.001.000 euros, ayant son siège social 16, rue du Général Alain de Boissieu - 75015 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 810 902 635 RCS Paris, représentée par Monsieur Alain WEILL, en sa qualité de Président,

Agissant en qualité d'associé unique (l' « Associé Unique »), propriétaire de la totalité des 1.000 actions, ayant une valeur nominale de 10 euros chacune, composant le capital social de la Société,

La société Deloitte & Associés, Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée le 5 juin 2019 est absente et excusée.

Et après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 arrêtés par le Président ;
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Les statuts de la Société.

Déclare être appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des frais et charges non déductibles fiscalement ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

L'Associé Unique, connaissance prise des dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce, prend acte que le Président est dispensé d'établir un rapport de gestion de la Société.

Puis, l'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux Comptes, **approuve** les comptes annuels arrêtés le 31 décembre 2018 (bilan, compte de résultat et annexes), tels qu'ils lui sont présentés, se soldant par une perte de (344.800,73) euros.

En conséquence, il donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que le poste « *réserve légale* » est intégralement doté, **décide** d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de (344.800,73) euros en totalité au poste « *report à nouveau* », qui s'élève ainsi après affectation à 11.206.186,68 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rapporté qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique **constate** qu'aucune convention au sens de l'article L. 227-10 du Code de commerce, ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

L'Associé Unique **constate** qu'aucune convention nouvelle au sens de l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

La liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales, qui en raison de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués au Commissaire aux comptes.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique **prend acte**, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, que la Société n'a engagé aucune des dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 39 dudit Code, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légalement requises, notamment de publicité et de dépôt.

* *
*

[Signature sur page suivante]

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a horizontal line at the bottom, positioned above a horizontal line.

SFR PRESSE
Associée Unique
Représentée par Alain Weill